

# Parc national des Pyrénées

## Orientation 20: Soutenir et développer une activité forestière durable

[...]

### MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

- **MESURES DE PLANIFICATION**

[...]

- Engager une réflexion territoriale sur le bois énergie et le bois bûche.

[...]

#### **Contribution attendue des communes**

- S'impliquent dans les apports économiques, sociaux et environnementaux de l'activité forestière.

#### **Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées**

- Met à disposition des propriétaires forestiers et des gestionnaires de forêt, les éléments de connaissance dont il dispose et qu'il leur est utile de prendre en compte ;

- S'associe à la recherche de partenaires financiers permettant de développer une activité forestière durable ;

- Favorise et les initiatives mettant en valeur les bois locaux.

#### **Principaux autres partenaires à mobiliser**

Collectivités territoriales, interprofession bois, DRAAF, DDT, DDTM, ONF, CRPF, syndicats des propriétaires forestiers, IPHB, associations de protection de la nature, ACOFOR, Commissariat de massif des Pyrénées, fédérations départementales des chasseurs...

Page 118 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2348

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-14 12:19